



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Action 0.4

Démarche 2SEPACA

« Solvabilité des Entreprises et Sauvegarde des Emplois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur »



Synthèse

La fiche-action O4 correspond à la démarche 2SEPACA (solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois) et associe la Région, les agences d'urbanisme de Marseille, d'Aix-en-Provence, et de Toulon et d'Avignon, ainsi que le réseau régional des CCI et la ville de Marseille. Cette démarche, initiée avant la convention unissant le Conseil Régional aux agences d'urbanisme de la région, entrait pleinement dans sa phase d'observation en 2015. Elle a pour objectif d'apporter un éclairage original et régulier sur la santé économique des entreprises de PACA, en vue d'accompagner à terme celles qui le nécessitent. Elle s'appuie sur des données bilanciels qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leurs comportements de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Le travail de l'année s'est cristallisé autour deux types de publication qui composent ce livrable :

- Quatre numéros du tableau de bord trimestriel de la santé financière des entreprises de plus de 10 salariés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- une note détaillée concernant un secteur économique de la région, à savoir pour cette année, le secteur de l'agro-alimentaire.

1) Tableau de bord « Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA » : un outil de suivi de conjoncture

Après la publication « Score et comportement de paiement des entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur » (septembre 2014), les partenaires ont produit un nouveau tableau de bord trimestriel dont les 4 premiers numéros sont parus en janvier, mars, septembre et novembre 2015. Chaque tableau de bord a été présenté et discuté lors des séances plénières du dispositif « Observation PACA Conjoncture », piloté par l'ORM, et qui publie trimestriellement une note de conjoncture partenariale (<http://www.orm-paca.org/Observation-Paca-Conjoncture>)

Le tableau de bord fournit une lecture conjoncturelle de l'économie régionale par le prisme financier des entreprises de plus de 10 salariés de la région. Les principales évolutions sur 2015 sont les suivantes.

Après une relative stabilisation des comportements de paiements des entreprises de la région à la fin 2014, une nouvelle dégradation de la situation apparut au début 2015. Cette dégradation, observée également à l'échelle nationale, concernait peu ou prou tous les secteurs d'activité et tous les territoires de la région. Cependant, l'interprétation de cette réalité est relativement complexe, car elle pouvait paradoxalement masquer un début de reprise économique.

En effet, le regain de commandes conduit les entreprises à solliciter leurs fournisseurs alors que leur trésorerie restait faible. Elles sont alors amenées à régler ces fournisseurs temporairement plus tardivement, le temps d'enregistrer la contrepartie de leurs ventes. Cette hypothèse paraît se confirmer à la mi-2015 avec un début d'inversion favorable de la situation en matière de comportements de paiement. Dans la région, cette nouvelle tendance, qui reste fragile, est perceptible dans une majorité de zones d'emploi et dans les grands secteurs économiques.

2) La filière des industries agroalimentaires au prisme des données de 2SEPACA

La note consacrée à l'agro-alimentaire régional met en évidence une situation contrastée où le recul de l'emploi se conjugue aux gains de productivité pour une santé financière des entreprises du secteur au-dessus de la moyenne. Pour un secteur qui occupe environ 10% de l'emploi industriel, on observe en effet :

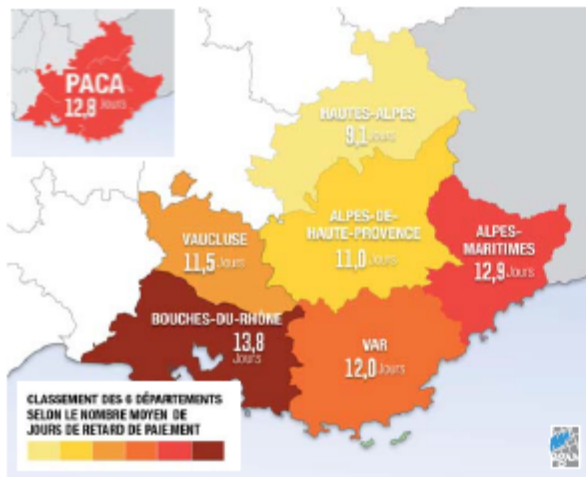
- une atomisation importante du secteur qui est plus présent sur le littoral et dans la partie ouest de la région ;
- une surreprésentation de la fabrication de produits alimentaires élaborés (plats préparés,...) et de la vinification notamment ;
- une évolution de l'emploi plutôt négative, à l'exception de l'industrie laitière, peu présente en région. Le recul atteint environ 10% des effectifs en 5 ans (2009-2014) ;
- des gains de productivité qui permettent au secteur d'être sensiblement mieux « côté » financièrement que l'ensemble des secteurs économiques de la région ;
- des retards de paiements en moyenne plus faibles que dans l'ensemble de l'économie régionale et une situation relativement stabilisée depuis 1 an par rapport au reste de l'industrie régionale.

En résumé, la plus grande solidité financière des firmes de l'agro-alimentaire s'est faite en arbitrants en défaveur de l'emploi, les gains de productivité recherchés se faisant de façon « traditionnelle » par une réduction des coûts de main-d'œuvre.

La poursuite de la fonction d'observation de l'ensemble des entreprises de 10 salariés de la région dans le cadre de la démarche 2SEPACA devrait entraîner le déploiement d'un volet opérationnel de soutien auprès des entreprises fragilisées, ceci dans le cadre d'une nouvelle convention en 2016, désormais élargie au réseau régional des Chambres de commerce et d'industrie (convention tripartite spécifique).

Tableau de bord #01

À la fin septembre 2014, les données relatives à la solvabilité des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur indiquaient clairement une dégradation de la situation conjoncturelle observée depuis la fin du 1^{er} trimestre.



Certes, la cotation des entreprises (résumant, pour l'essentiel, des données de bilan de 2013) porte encore la trace d'une amélioration plus ancienne. Mais, la dégradation de la conjoncture en PACA est confirmée par l'indicateur le plus "avancé", à savoir les retards de règlement auprès des fournisseurs : d'une amélioration sur un an de +1,9 pt des comportements de paiement en février, le constat est devenu négatif avec une dégradation annuelle de 9 pts à l'automne et de 11 pts sur un trimestre. L'annonce du redressement perçu au début de 2014 n'a pas fait long feu : dès mars-avril, le retournement avait lieu.

À l'automne, la part relative des entreprises réglant leurs fournisseurs plus de 30 jours au-delà du délai contractuel progressait ainsi de 11% par rapport à février, tandis que près de 36% d'entre elles réglaient au-delà de 10 jours de retard (elles étaient 32,6% en février). Cette dégradation se révèle plus marquée dans le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et dans les secteurs du commerce, de l'industrie et, à la rentrée 2014, dans la construction. À noter que la dégradation de la situation ne s'observe pas dans toutes les zones d'emploi (celle de Manosque s'opposant ainsi à celles d'Aix-en-Provence ou Marseille-Aubagne par exemple).

La démarche 2SEPACA associe la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le réseau des CCI de la région, les agences d'urbanisme de Marseille (Agam), d'Aix-en-Provence (AUPA) et de Toulon (AUDAT), ainsi que la ville de Marseille. Il s'agit d'un nouveau tableau de bord trimestriel dont l'objectif est d'apporter un éclairage particulier sur la santé économique des entreprises de PACA. Il s'appuie sur des données bilanciellées qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs. En complément de cette publication, des études thématiques seront réalisées et permettront de présenter plus en détail certains secteurs d'activité ou territoires infrarégionaux.

Chiffres clés

Données Septembre 2014

5 400

c'est le nombre d'entreprises de PACA de plus de 10 salariés sur lesquelles porte l'étude.

12,8 JOURS

c'est le retard moyen (au-delà du délai contractuel) de règlement de leurs fournisseurs par les entreprises de PACA à la fin septembre 2014. C'est un jour de plus qu'en février 2014.



c'est la tendance des délais de paiement sur un an.

22,9%

c'est la part des entreprises de PACA qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs.

205

c'est le nombre d'entreprises de PACA (3,8%) dont le retard de paiement dépasse les 30 jours, seuil au-delà duquel l'entreprise augmente fortement son risque de dépôt de bilan.

59,6%

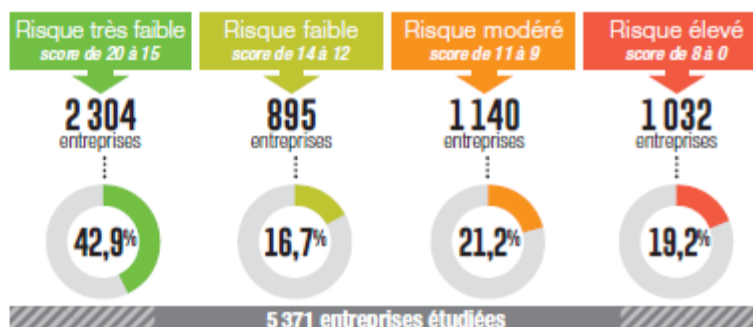
c'est la part d'entreprises de PACA dont le score est élevé (>=12 sur 20), traduisant un risque de défaillance faible à très faible.

Démarche partenariale 2SEPACA

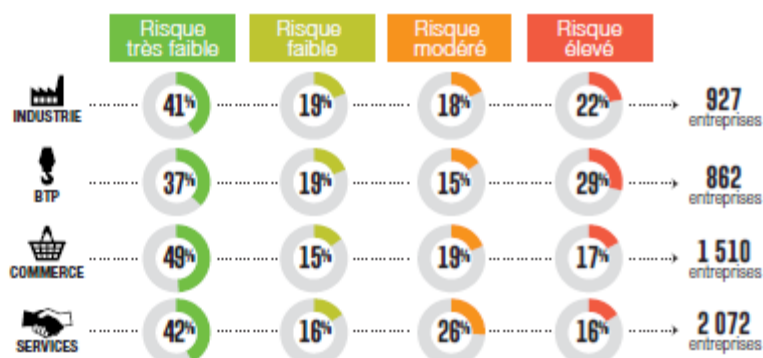


Score des entreprises

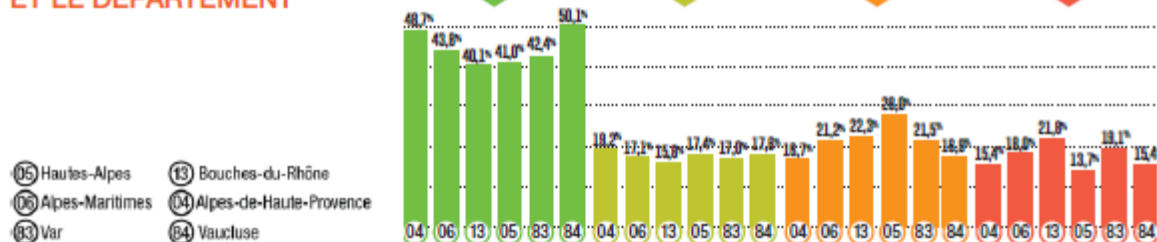
RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR NIVEAU DE RISQUE / PACA



RÉPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

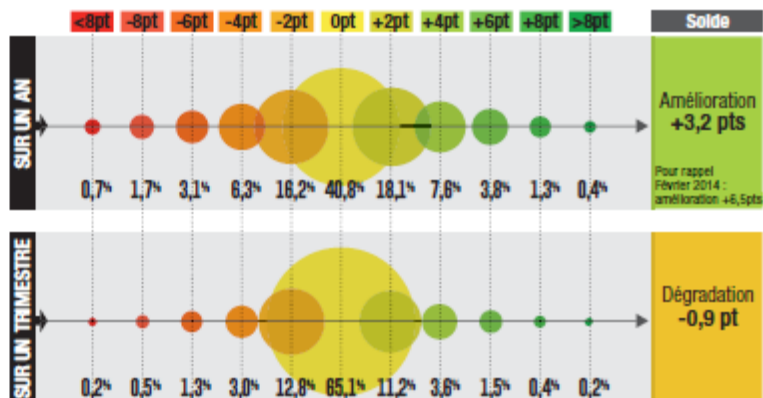


RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE RISQUE ET LE DÉPARTEMENT



SOLDE DE TENDANCE DU SCORE

(en différence de Score sur un an ; sur un trimestre)

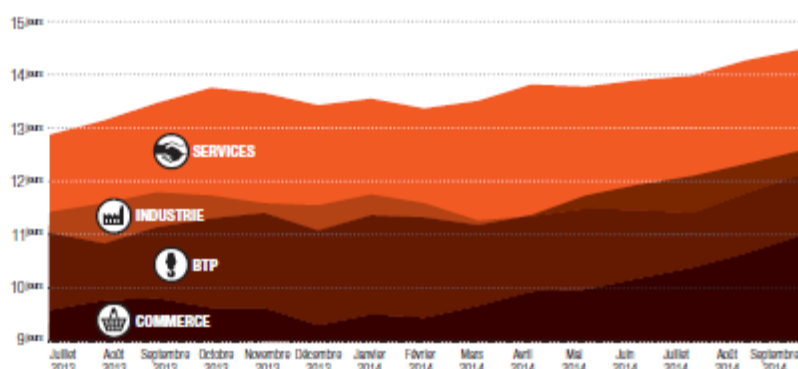


Comportement de paiement des entreprises

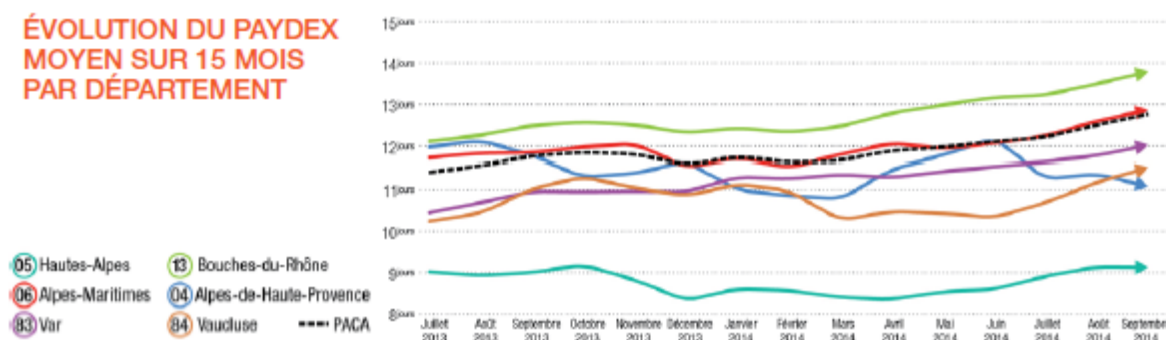
RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT / PACA



ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT (PAYDEX) SUR 15 MOIS PAR SECTEUR

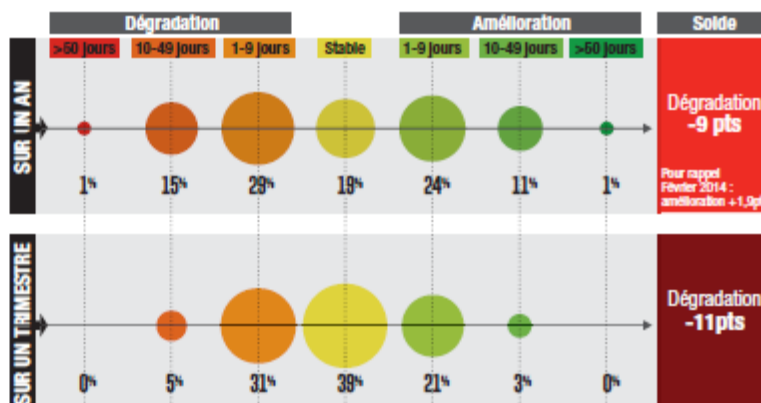


ÉVOLUTION DU PAYDEX MOYEN SUR 15 MOIS PAR DÉPARTEMENT



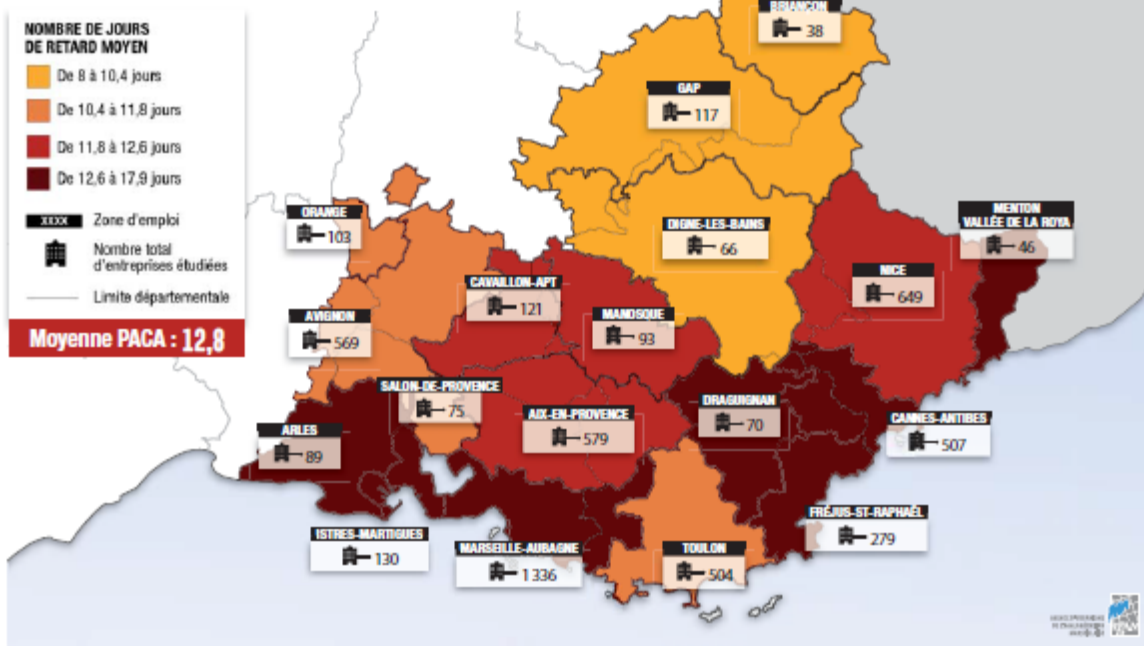
SOLDE DE TENDANCE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT

(en écart de Paydex sur un an ; sur un trimestre)



RÉPARTITION DES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DES ZONES D'EMPLOI DE PACA SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT

(fin septembre 2014)



Méthodologie

La base de données de la société Altarex contient des informations sur 14 511 sièges de plus de 10 salariés situés en PACA, soit environ 530 000 emplois (septembre 2014). Pour consolider cet échantillon, n'ont été retenues que les entreprises dont le siège est situé en PACA et dont le comportement de paiement est renseigné sur 15 mois continus, soit 5 371 entités. Ces emplois ne sont pas tous localisés au siège de l'entreprise.

Définitions

- **Le retard de paiement (Paydex) :** valeur synthétique exprimée en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel. Il faut qu'au moins trois fournisseurs transmettent les informations nécessaires. Un retard de paiement peut être négatif si l'entreprise paie en avance. Les délais de paiement interentreprises sont plafonnés à 60 jours après l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois, sauf déroga-

tions. Le Paydex moyen est le rapport de la somme des jours de retard des entreprises au nombre d'entreprises de cet échantillon. Les entreprises ont le même poids.

- **Le Score ou cotation de l'entreprise :** le Score Altarex (note sur 20) est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Plus le Score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.

Avertissement : la faible taille des échantillons sur certaines zones d'emploi incite à la prudence quant aux résultats à cette échelle géographique.

Démarche partenariale 2SEPACA

Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

Pour plus d'informations, retrouvez la publication *Score et comportement de paiement des entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur* (septembre 2014) disponible en téléchargement sur les sites internet des partenaires de la démarche.

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur
www.regionpaca.fr

CCI PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR
www.paca.cci.fr

VILLE DE
MARSEILLE
www.marseille.fr

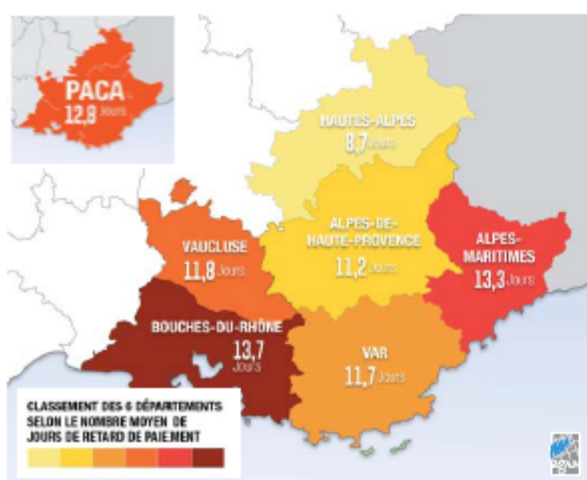
aupa
www.aupa.fr

AUDAT
www.audat.org

AGAM
www.agam.org

© Altarex - Janvier 2015

Tableau de bord #02



Après une phase récessive marquée, la situation devient plus contrastée, aussi bien sur le plan sectoriel que géographique : légère progression à la fois de la part d'entreprises réglant leurs factures sans retard mais aussi de celles accusant plus de 30 jours de retard de paiement ; très légère amélioration pour le secteur de la construction (voire du commerce) mais poursuite de la dégradation dans l'industrie et les services ; stabilisation de la situation dans les Bouches-du-Rhône mais poursuite de la dégradation dans les Alpes-Maritimes et le Vaucluse...

Sur un trimestre (de fin septembre à fin décembre 2014), la dégradation paraît s'atténuer (-1,4 pt contre -11 pts pour le solde de tendance), évolution confirmée par le retard moyen régional de règlement des factures, sans changement sur un trimestre.

L'évolution du score des entreprises confirme le caractère incertain de la période de fin 2014. Assistera-t-on à un retournement favorable de tendance au trimestre prochain ?

La démarche 2SEPACA associe la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le réseau des CCI de la région, les agences d'urbanisme de Marseille (Agam), d'Aix-en-Provence (AUPA) et de Toulon (AUDAT), ainsi que la ville de Marseille. Il s'agit d'un nouveau tableau de bord trimestriel dont l'objectif est d'apporter un éclairage particulier sur la santé économique des entreprises de PACA. Il s'appuie sur des données bilanciellées qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs. En complément de cette publication, des études thématiques seront réalisées et permettront de présenter plus en détail certains secteurs d'activité ou territoires infrarégionaux.

Chiffres clés

Données décembre 2014

5 300

C'est le nombre d'entreprises de PACA de plus de 10 salariés sur lesquelles porte l'étude.

12,8 JOURS

C'est le retard moyen (au-delà du délai contractuel) de règlement de leurs fournisseurs par les entreprises de PACA à la fin septembre 2014.

[→ stabilisation]



C'est la tendance des délais de paiement sur un trimestre.

23,8%

C'est la part des entreprises de PACA qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs.

[→ amélioration]

226

C'est le nombre d'entreprises de PACA (4,2 %) dont le retard de paiement dépasse les 30 jours, seuil au-delà duquel l'entreprise augmente fortement son risque de dépôt de bilan. [→ dégradation]

59,6%

C'est la part d'entreprises de PACA dont le score est élevé (>=12 sur 20), traduisant un risque de défaillance faible à très faible. [→ stabilisation]

Démarche partenariale 2SEPACA

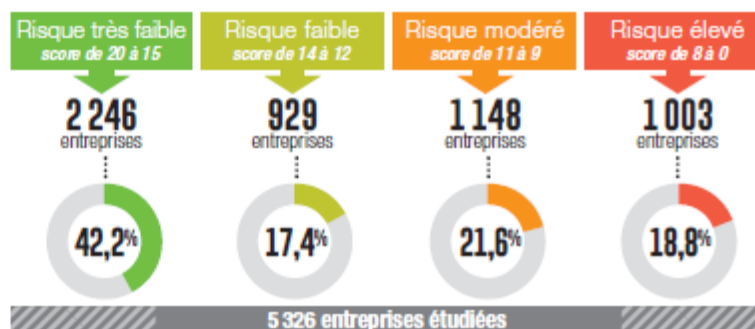


CCI PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

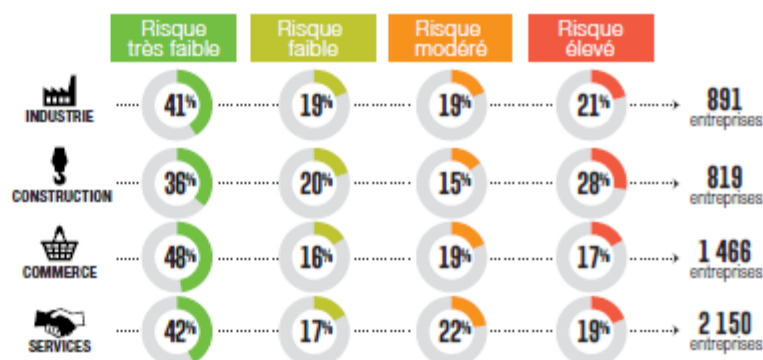


Score des entreprises

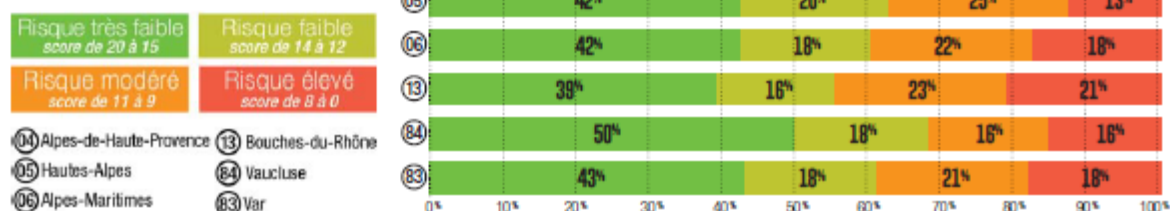
RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR NIVEAU DE RISQUE / PACA



RÉPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



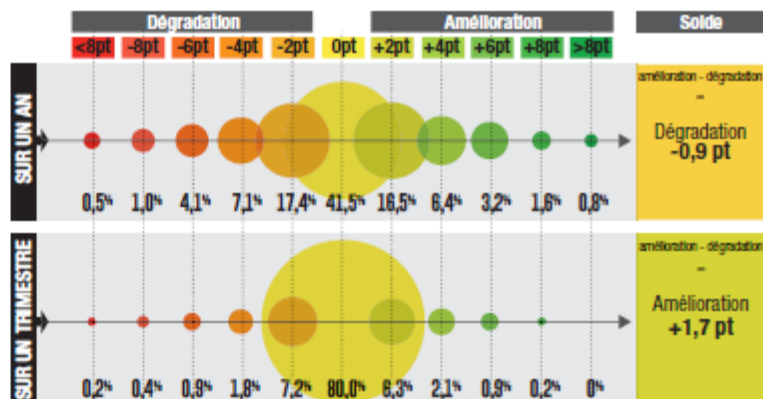
RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE RISQUE ET LE DÉPARTEMENT



SOLDE DE TENDANCE DU SCORE

répartition des entreprises selon la variation de Score sur un an ; sur un trimestre.

Ex. : sur le graphique du haut, la 4^e sphère signifie que 7,1% des entreprises ont connu une dégradation de leur Score de 3 ou 4 pts sur l'année.

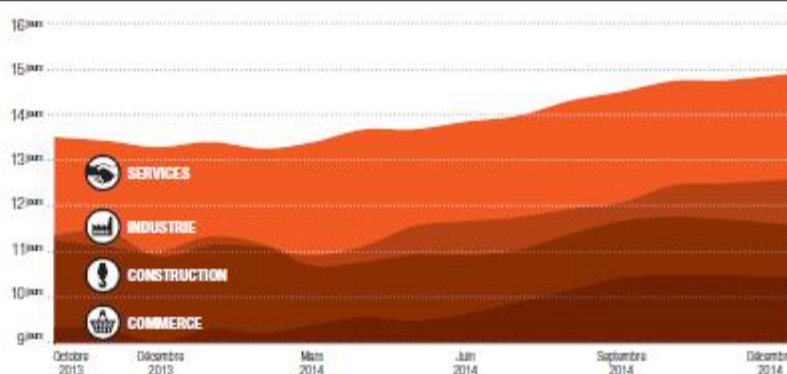


Comportement de paiement des entreprises

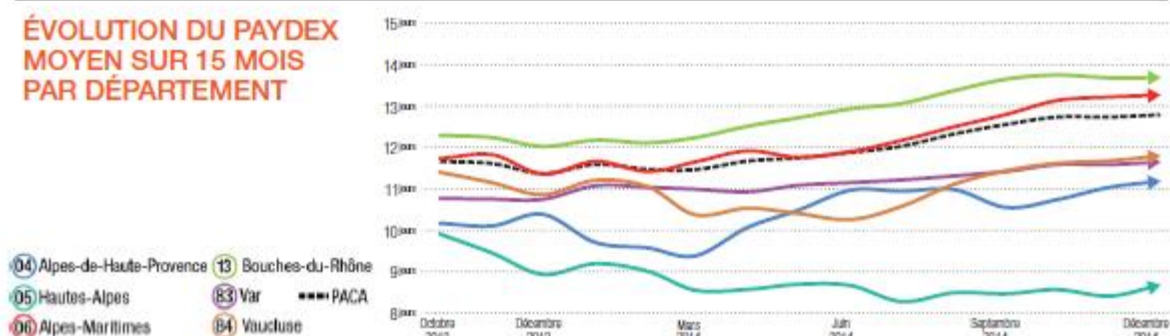
RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT / PACA



ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT (PAYDEX) SUR 15 MOIS PAR SECTEUR

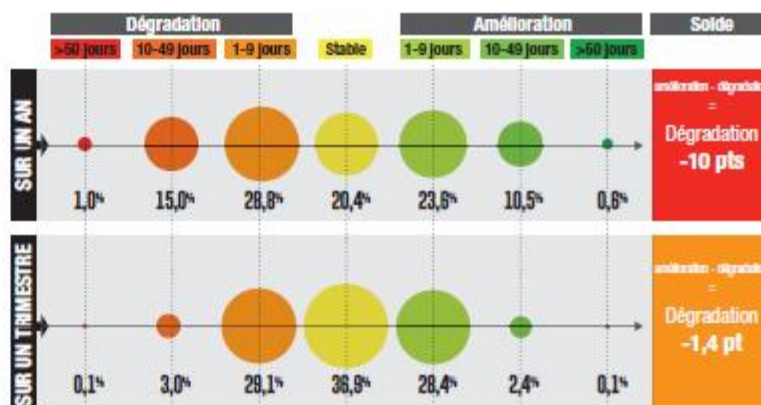


ÉVOLUTION DU PAYDEX MOYEN SUR 15 MOIS PAR DÉPARTEMENT



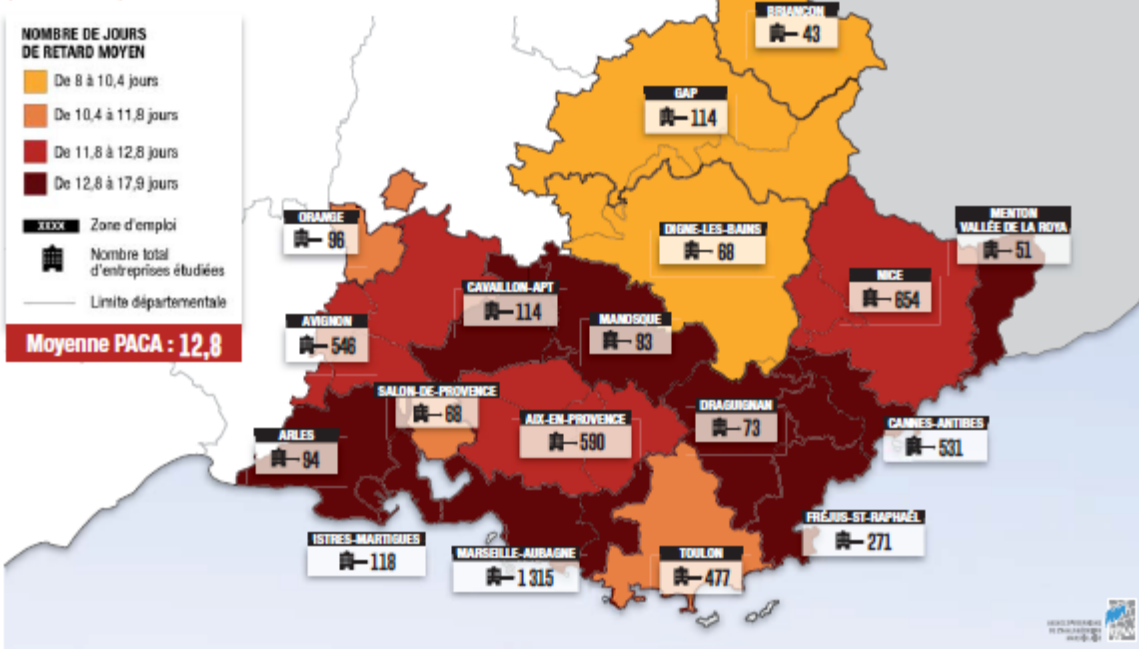
SOLDE DE TENDANCE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT

(en écart de Paydex sur un an ; sur un trimestre)



RÉPARTITION DES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DES ZONES D'EMPLOI DE PACA SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT

(décembre 2014)



Méthodologie

La base de données de la société Altares contient des informations sur environ 14 000 sièges de plus de 10 salariés situés en PACA, soit environ 530 000 emplois. Pour consolider cet échantillon, n'ont été retenues que les entreprises dont le siège est situé en PACA et dont le comportement de paiement est renseigné sur 15 mois continus, soit 5326 entités. Ces emplois ne sont pas tous localisés au siège de l'entreprise.

Définitions

- **Le retard de paiement (Paydex) :** valeur synthétique exprimée en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel. Il faut qu'au moins trois fournisseurs transmettent les informations nécessaires. Un retard de paiement peut être négatif si l'entreprise paie en avance. Les délais de paiement inter-entreprises sont plafonnés à 60 jours après l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois, sauf déroga-

tions. Le Paydex moyen est le rapport de la somme des jours de retard des entreprises au nombre d'entreprises de cet échantillon. Les entreprises ont le même poids.

- **Le score ou cotation de l'entreprise :** le score Altares (note sur 20) est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.

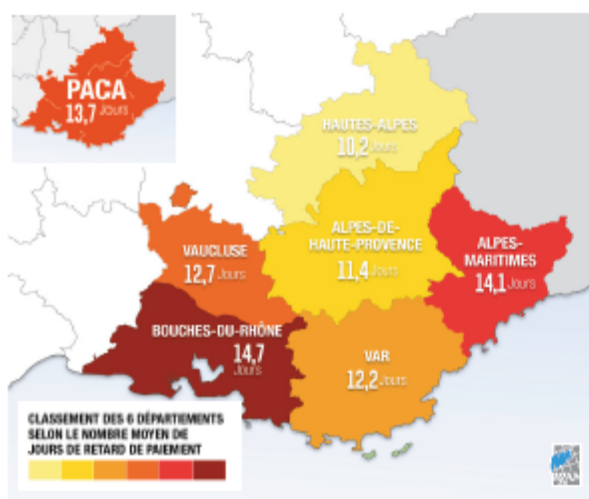
Avertissement : la faible taille des échantillons sur certaines zones d'emploi incite à la prudence quant aux résultats à cette échelle géographique.

Démarche partenariale 2SEPACA

Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

Pour plus d'informations, retrouvez la publication *Score et comportement de paiement des entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur* disponible en téléchargement sur les sites internet des partenaires de la démarche.

Tableau de bord #03



Après une relative stabilisation des comportements de paiement à la fin 2014, une nouvelle dégradation de la situation apparaît au début 2015 avec un retard de règlement des fournisseurs en hausse sur un trimestre (de 12,8 à 13,7 jours). Les entreprises sont plus nombreuses à payer leurs factures avec des retards substantiels (> 30 jours) tandis que seules 21,7% d'entre elles respectent la date d'échéance des règlements. Cette dégradation, observée également à l'échelle nationale, concerne peu ou prou tous les secteurs d'activité et 15 des 18 zones d'emploi de la région. L'interprétation est complexe : la réalité pourrait paradoxalement masquer un signe de début de reprise économique... Après une longue phase marquée par la faiblesse de la demande, la hausse des commandes obligent les entreprises à solliciter leurs fournisseurs, alors même que leur trésorerie reste faible, ce qui peut les inciter temporairement à retarder leurs paiements... Confirmation de cette analyse dans les prochains mois.

La démarche 2SEPACA associe la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le réseau des CCI de la région, les agences d'urbanisme de Marseille (Agam), d'Aix-en-Provence (AUPA) et de Toulon (AUDAT), ainsi que la ville de Marseille. Il s'agit d'un nouveau tableau de bord trimestriel dont l'objectif est d'apporter un éclairage particulier sur la santé économique des entreprises de PACA. Il s'appuie sur des données bilanciellées qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs. En complément de cette publication, des études thématiques seront réalisées et permettront de présenter plus en détail certains secteurs d'activité ou territoires infrarégionaux.

Chiffres clés

Données mars 2015

5 000

C'est le nombre d'entreprises de PACA de plus de 10 salariés sur lesquelles porte l'étude.

13,7 JOURS

C'est le retard moyen (au-delà du délai contractuel) de règlement de leurs fournisseurs par les entreprises de PACA à la fin mars 2015. [→ dégradation]



C'est la tendance des délais de paiement sur un trimestre.

21,7%

C'est la part des entreprises de PACA qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs. [→ dégradation]

246

C'est le nombre d'entreprises de PACA (4,9%) dont le retard de paiement dépasse les 30 jours, seuil au-delà duquel l'entreprise augmente fortement son risque de dépôt de bilan. [→ dégradation]

59,4%

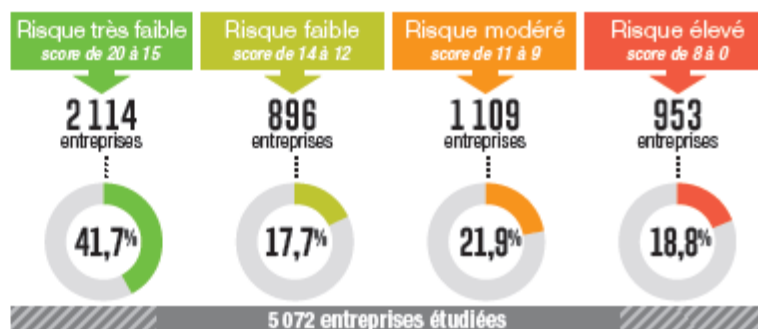
C'est la part d'entreprises de PACA dont le score est élevé (>=12 sur 20), traduisant un risque de défaillance faible à très faible. [→ dégradation]

Démarche partenariale 2SEPACA

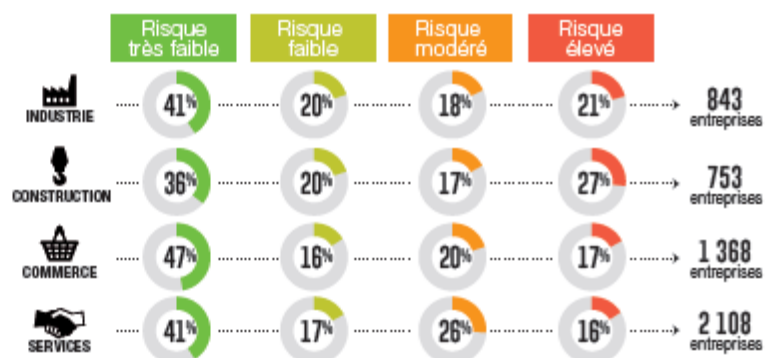


Score des entreprises

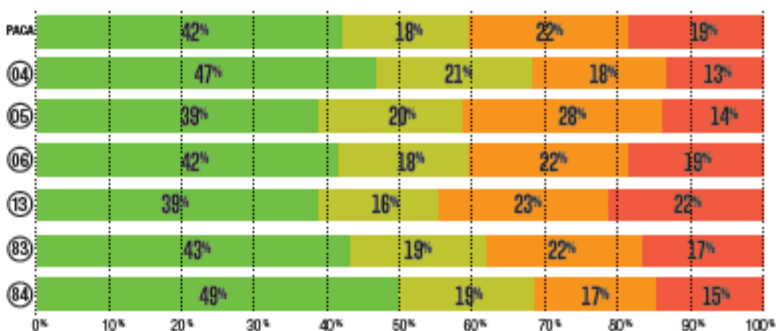
RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR NIVEAU DE RISQUE / PACA



RÉPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



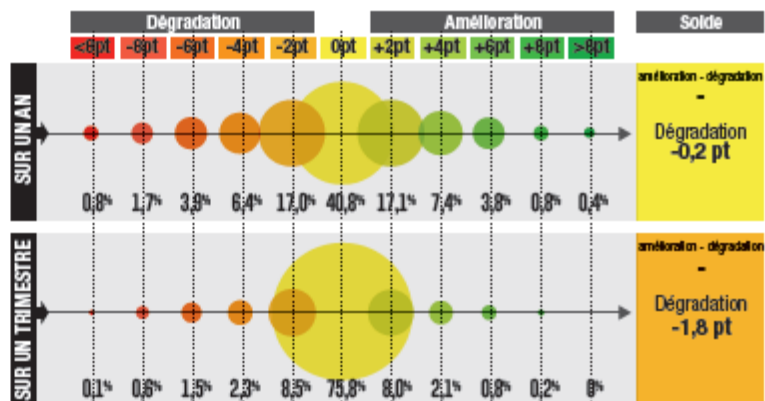
RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE RISQUE ET LE DÉPARTEMENT



SOLDE DE TENDANCE DU SCORE

répartition des entreprises selon la variation de score sur un an ; sur un trimestre.

Ex. : sur le graphique du haut, la 4^e sphère signifie que 6,4% des entreprises ont connu une dégradation de leur score de 3 ou 4 pts sur l'année.

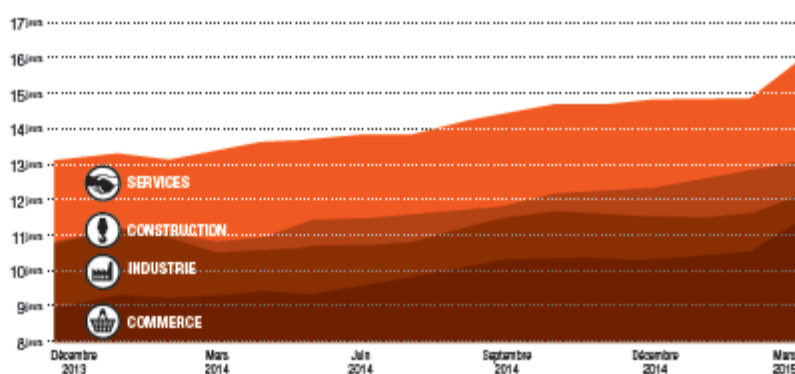


Comportement de paiement des entreprises

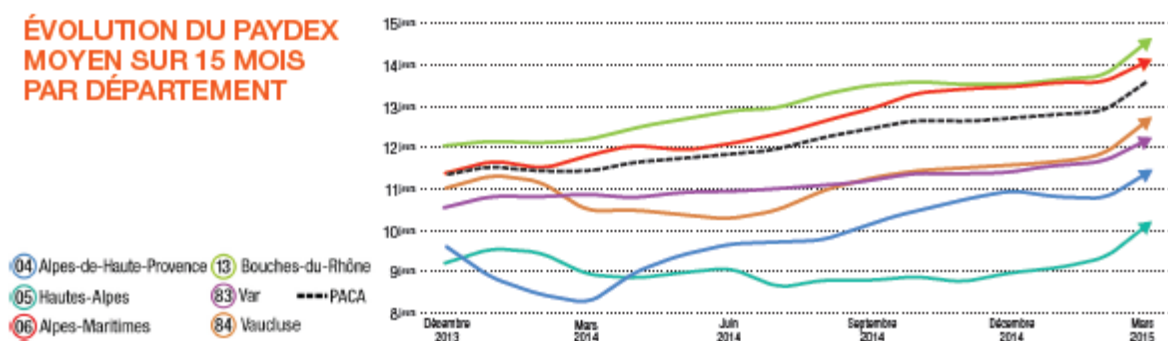
RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT / PACA



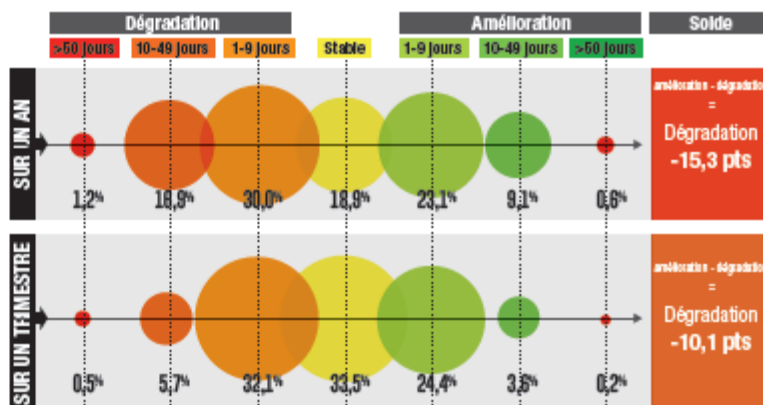
ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT (PAYDEX) SUR 15 MOIS PAR SECTEUR



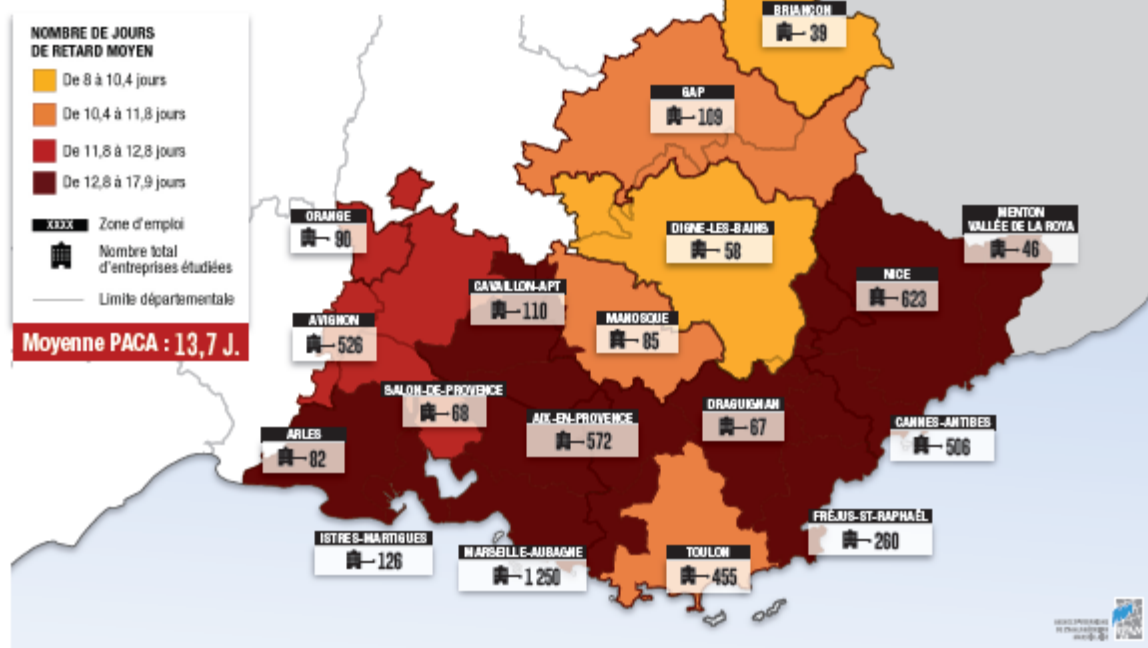
ÉVOLUTION DU PAYDEX MOYEN SUR 15 MOIS PAR DÉPARTEMENT



SOLDE DE TENDANCE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT (en écart de Paydex sur un an ; sur un trimestre)



RÉPARTITION DES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DES ZONES D'EMPLOI DE PACA SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT (mars 2015)



Méthodologie

La base de données de la société Altares contient des informations sur environ 14 000 sièges de plus de 10 salariés situés en PACA, soit environ 480 000 emplois. Pour consolider cet échantillon, n'ont été retenues que les entreprises dont le siège est situé en PACA et dont le comportement de paiement est renseigné sur 15 mois continus, soit 5 072 entités. Ces emplois ne sont pas tous localisés au siège de l'entreprise.

Définitions

- **Le retard de paiement (Paydex)** : valeur synthétique exprimée en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel. Il faut qu'au moins trois fournisseurs transmettent les informations nécessaires. Un retard de paiement peut être négatif si l'entreprise paie en avance. Les délais de paiement inter-entreprises sont plafonnés à 60 jours après l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois, sauf déroga-

tions. Le Paydex moyen est le rapport de la somme des jours de retard des entreprises au nombre d'entreprises de cet échantillon. Les entreprises ont le même poids.

- **Le score ou cotation de l'entreprise** : le score Altares (note sur 20) est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.

Avertissement : la faible taille des échantillons sur certaines zones d'emploi incite à la prudence quant aux résultats à cette échelle géographique.

Démarche partenariale 2SEPACA

Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

Pour plus d'informations, retrouvez la publication *Score et comportement de paiement des entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur* disponible en téléchargement sur les sites internet des partenaires de la démarche.

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur
www.regionpaca.fr

CCI PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR
www.paca.cci.fr

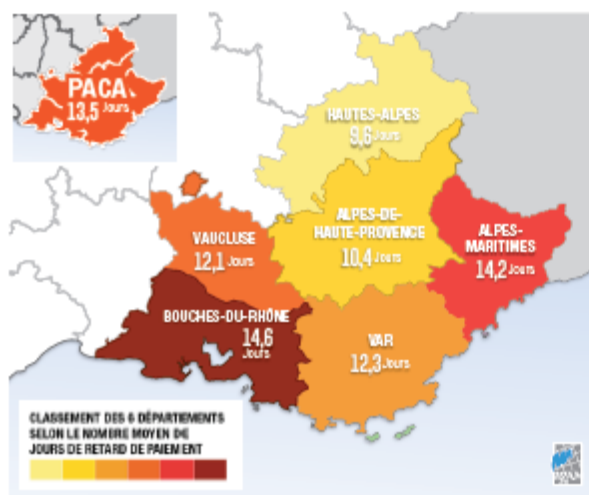
VILLE DE
MARSEILLE
www.marseille.fr

aupa
www.aupa.fr

AUDAT
www.audat.org

AGAM
AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE
www.agam.org

Tableau de bord #04



Les comportements de paiement des entreprises connaissent au printemps 2015 une amélioration significative, inversant leur tendance négative observée depuis le début de notre observatoire début 2014. L'hypothèse d'un début de reprise économique décelée au 1^{er} trimestre de cette année (cf. *Tableau de bord n° 3*) semble se confirmer, le solde des améliorations et des dégradations de situation étant désormais à l'avantage des premières (+10 points sur un an : cf. p. 3). Cette embellie concerne tous les départements et la majorité de zones d'emploi de la région (13 sur 18), de même que les grands secteurs d'activité. Mais elle reste fragile : près de 5 % des entreprises ont plus de 30 jours de retard de paiement au-delà du délai contractuel (comme au trimestre précédent) et 17,8 % ont un risque sérieux de défaillance à terme (-1 point seulement par rapport à fin mars dernier). À noter que si ce n'est pas le secteur connaissant les plus forts retards de paiement, le risque de défaillance reste élevé dans la construction (27 % contre 15 % dans les services).

La démarche 2SEPACA associe la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le réseau des CCI de la région, les agences d'urbanisme de Marseille (Agam), d'Aix-en-Provence (AUPA) et de Toulon (AUDAT), ainsi que la ville de Marseille. Il s'agit d'un nouveau tableau de bord trimestriel dont l'objectif est d'apporter un éclairage particulier sur la santé économique des entreprises de PACA. Il s'appuie sur des données bilanciellées qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs. En complément de cette publication, des études thématiques seront réalisées et permettront de présenter plus en détail certains secteurs d'activité ou territoires infrarégionaux.

Chiffres clés

Données septembre 2015

5 500

C'est le nombre d'entreprises de PACA de plus de 10 salariés sur lesquelles porte l'étude.

13,5 JOURS

C'est le retard moyen (au-delà du délai contractuel) de règlement de leurs fournisseurs par les entreprises de PACA à la fin mars 2015. **[→ amélioration]**



C'est la tendance des délais de paiement sur un trimestre.

23,3%

C'est la part des entreprises de PACA qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs. **[→ amélioration]**

269

C'est le nombre d'entreprises de PACA (4,9 %) dont le retard de paiement dépasse les 30 jours, seuil au-delà duquel l'entreprise augmente fortement son risque de dépôt de bilan. **[→ dégradation]**

40,7%

C'est la part d'entreprises de PACA dont le score est élevé (>=12 sur 20), traduisant un risque de défaillance faible à très faible. **[→ amélioration]**

Démarche partenariale 2SEPACA

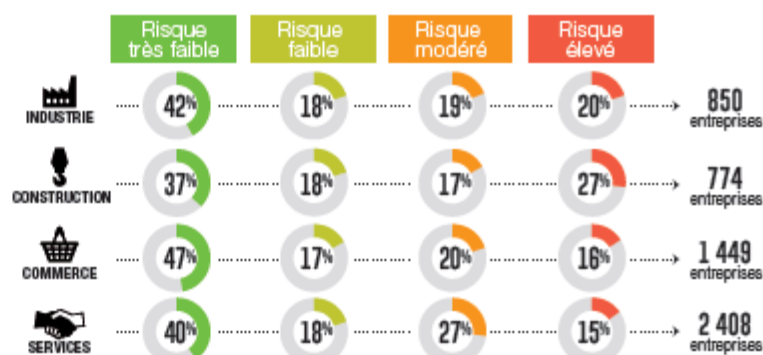


Score des entreprises

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR NIVEAU DE RISQUE / PACA



RÉPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



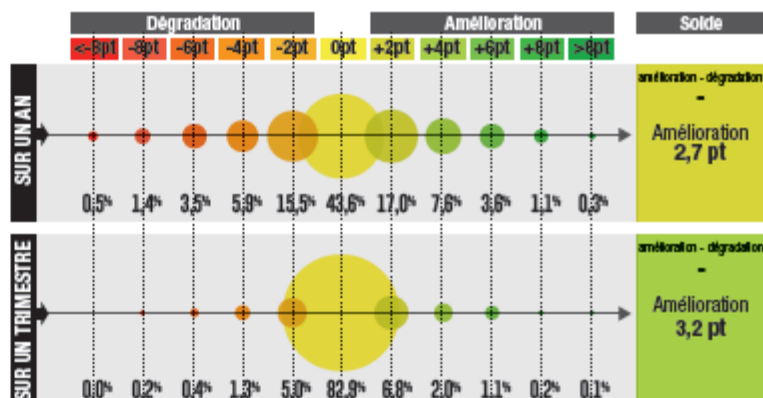
RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE RISQUE ET LE DÉPARTEMENT



SOLDE DE TENDANCE DU SCORE

répartition des entreprises selon la variation de score sur un an ; sur un trimestre.

Ex. : sur le graphique du haut, la 4^e sphère signifie que 5,9% des entreprises ont connu une dégradation de leur score de 3 ou 4 pts sur l'année.

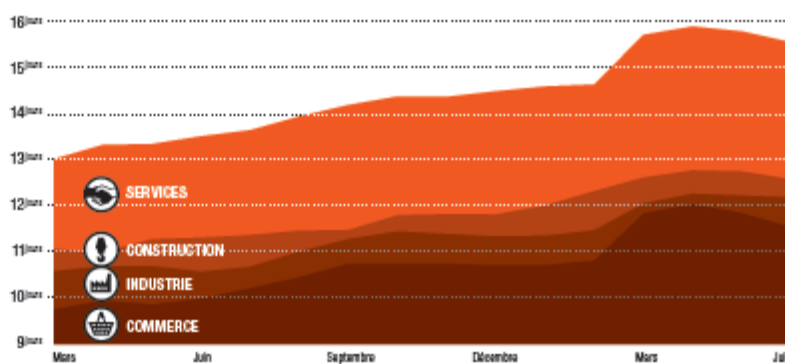


Comportement de paiement des entreprises

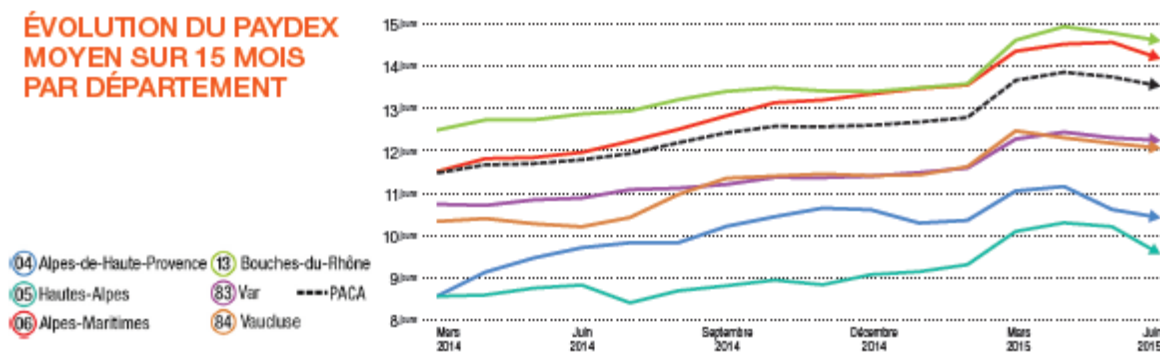
RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT / PACA



ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT (PAYDEX) SUR 15 MOIS PAR SECTEUR

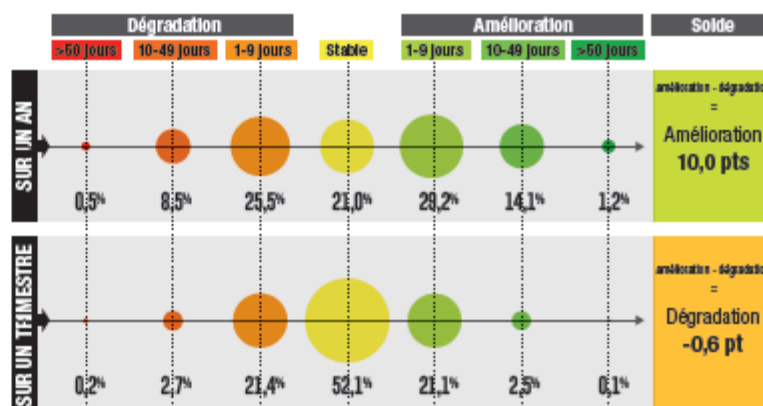


ÉVOLUTION DU PAYDEX MOYEN SUR 15 MOIS PAR DÉPARTEMENT



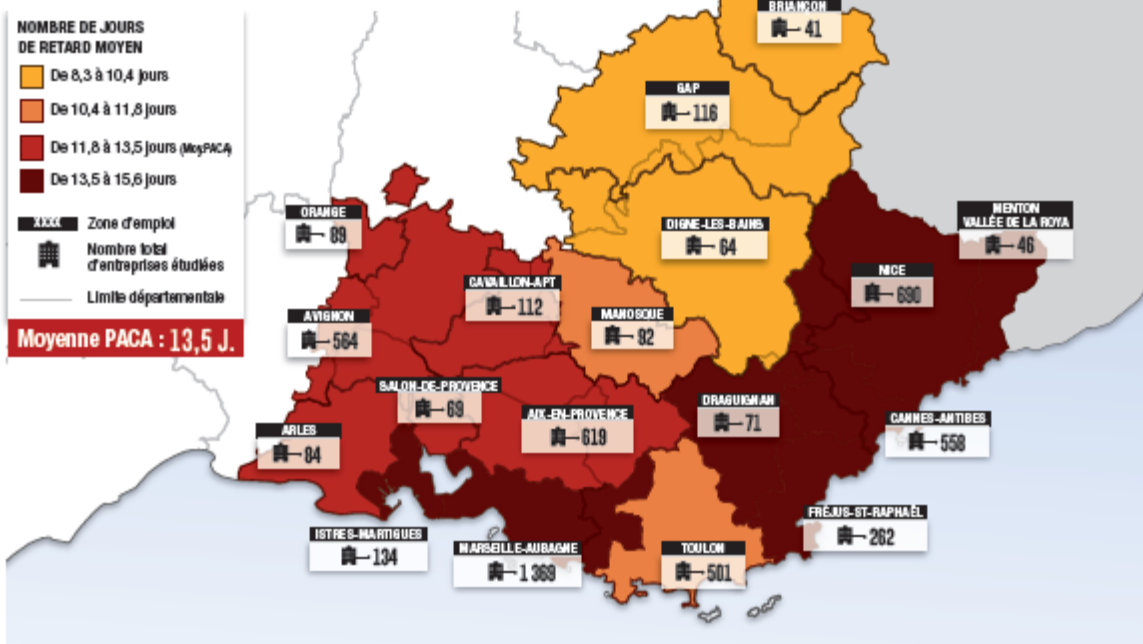
SOLDE DE TENDANCE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT

(en écart de Paydex sur un an ; sur un trimestre)



RÉPARTITION DES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DES ZONES D'EMPLOI DE PACA SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT

(juin 2015)



Méthodologie

La base de données de la société Altares contient des informations sur environ 15200 sièges de plus de 10 salariés situés en PACA, soit environ 532000 emplois. Pour consolider cet échantillon, n'ont été retenues que les entreprises dont le siège est situé en PACA et dont le comportement de paiement est renseigné sur 15 mois continus, soit 5480 entités. Ces emplois ne sont pas tous localisés au siège de l'entreprise.

Définitions

- **Le retard de paiement (Paydex) :** valeur synthétique exprimée en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel. Il faut qu'au moins trois fournisseurs transmettent les informations nécessaires. Un retard de paiement peut être négatif si l'entreprise paie en avance. Les délais de paiement inter-entreprises sont plafonnés à 60 jours après l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois, sauf déroga-

tions. Le Paydex moyen est le rapport de la somme des jours de retard des entreprises au nombre d'entreprises de cet échantillon. Les entreprises ont le même poids.

- **Le score ou cotation de l'entreprise :** le score Altares (note sur 20) est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.

Avertissement : la faible taille des échantillons sur certaines zones d'emploi incite à la prudence quant aux résultats à cette échelle géographique.

Démarche partenariale 2SEPACA

Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

Pour plus d'informations, retrouvez la publication *Score et comportement de paiement des entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur* disponible en téléchargement sur les sites internet des partenaires de la démarche.

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur
www.regionpaca.fr

CCI PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR
www.paca.cci.fr

VILLE DE
MARSEILLE
www.marseille.fr

aupa
www.aupa.fr

AUDAT
www.audat.org

AGAM
www.agam.org

L'industrie agroalimentaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'industrie agroalimentaire (IAA) est composée de l'ensemble des activités industrielles qui transforment des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche en produits alimentaires destinés essentiellement à la consommation humaine. Concernant la consommation animale, sont prises en compte les activités de « Fabrication d'aliments pour animaux de ferme et de compagnie ».

En Provence-Alpes-Côte-D'azur, en novembre 2015 sont dénombrés 2 088 établissements de l'IAA, hors charcuterie, boulangeries et pâtisseries. Ces activités relevant davantage de « l'artisanat commercial » comptabilisent 4 722 établissements sur la Région. La suite de l'analyse portera sur les IAA au sens de l'Agreste¹, c'est-à-dire hors artisanat. L'ensemble des activités sont regroupées au sein de 9 familles :

- ✓ Industrie de la viande et du poisson
- ✓ Industrie laitière (fabrication du lait, beurre, yaourts, fromages, crèmes glacées,...)
- ✓ Fabrication de produits alimentaires élaborés (fruits, légumes, plats cuisinés)
- ✓ Fabrication de produits à base de céréales (farine, pain et pâtisserie industriels, biscuits, semoules et pâtes alimentaires, aliments pour animaux d'élevages et domestiques,...)
- ✓ Fabrication d'huiles, de corps gras et de margarines
- ✓ Industrie sucrière
- ✓ Fabrication de produits alimentaires divers (chocolat, confiserie, café, thé, épices, condiments, sauces préparées, aliments diététiques, aliments pour bébés, petits déjeuners,...)
- ✓ Fabrication de boissons et alcools
- ✓ Industrie du tabac (seuls 3 établissements en PACA et plus précisément dans le Vaucluse, ils seront regroupés par la suite dans un secteur plus global)

Selon le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, la région PACA se trouve **au second rang en termes d'établissements dans les industries agroalimentaires en 2011** et à la **dixième position en termes d'emplois**. Cela met en avant le tissu régional majoritairement composé de petits établissements.

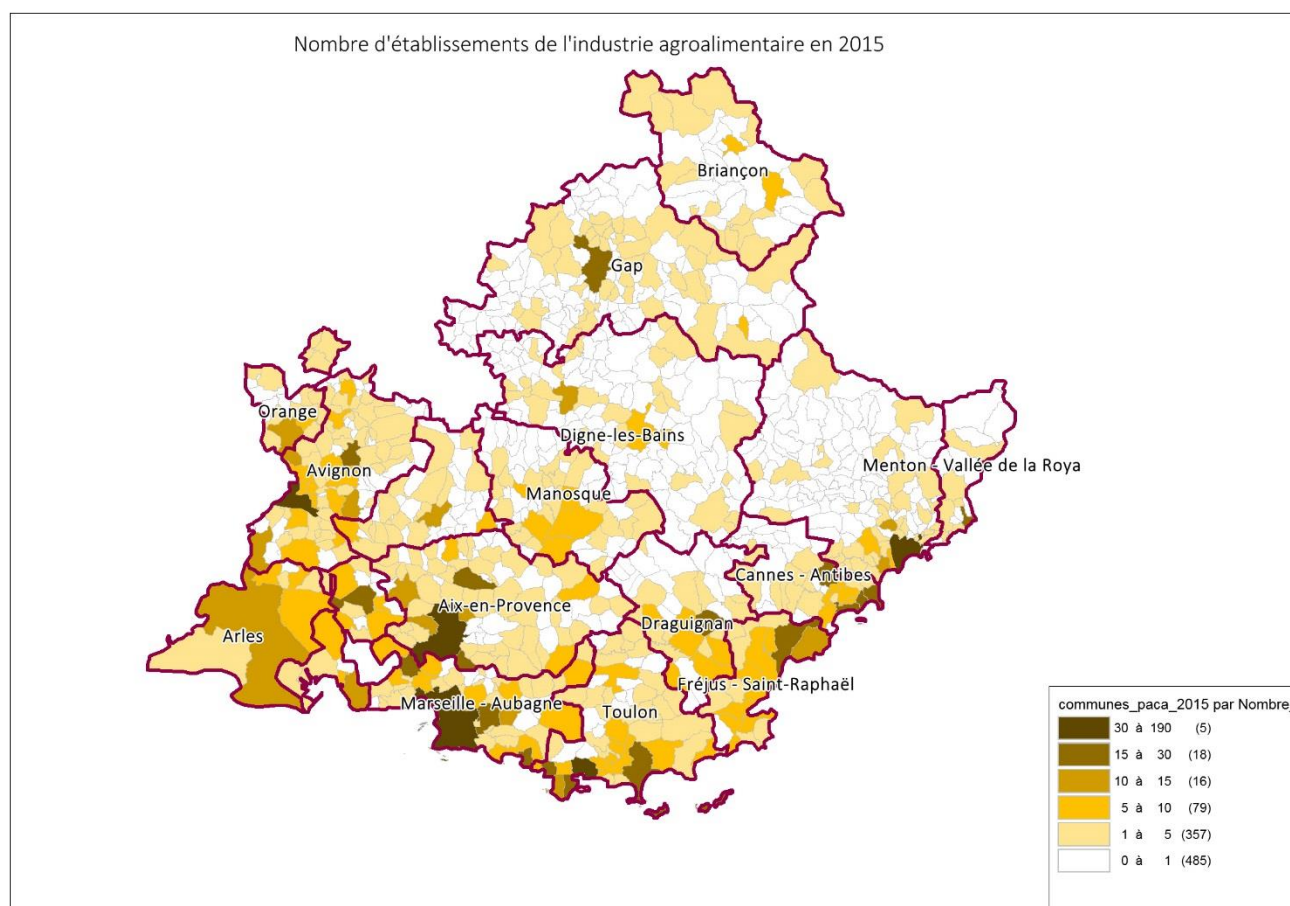
A l'échelle de la région les industries agroalimentaires pèsent pour **7% dans l'industrie manufacturière en 2015** et **10% dans les emplois salariés de l'industrie manufacturière**.

¹ Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Beaucoup d'établissements de l'IAA dans les Bouches du Rhône et le Var

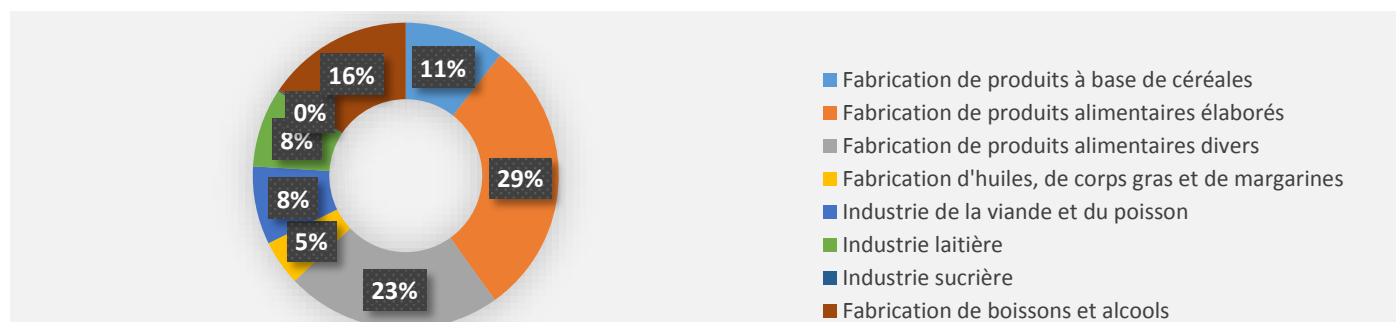
Près d'un tiers des établissements de l'IAA sont localisés dans les Bouches du Rhône et un quart dans le Var, suivi par le Vaucluse et les Alpes Maritimes à hauteur de 17% chacun.

Plus finement, comme le montre la carte, les zones d'emploi littorales, ainsi qu'Aix en Provence, et la partie ouest (de Arles à Avignon) de la Région sont les territoires les plus dotés en IAA. Ce sont aussi au sein de ces territoires que le tissu économique est le plus important de manière générale. Ce sont les grandes villes qui dénombrent globalement le plus d'établissements de l'industrie agroalimentaire : Marseille, Aix en Provence, Avignon, Toulon, Nice et Gap.



La fabrication de produits alimentaires (élaborés ou divers) domine l'IAA en PACA, en 2015.

Répartition des établissements de l'IAA selon leur activité en 2015



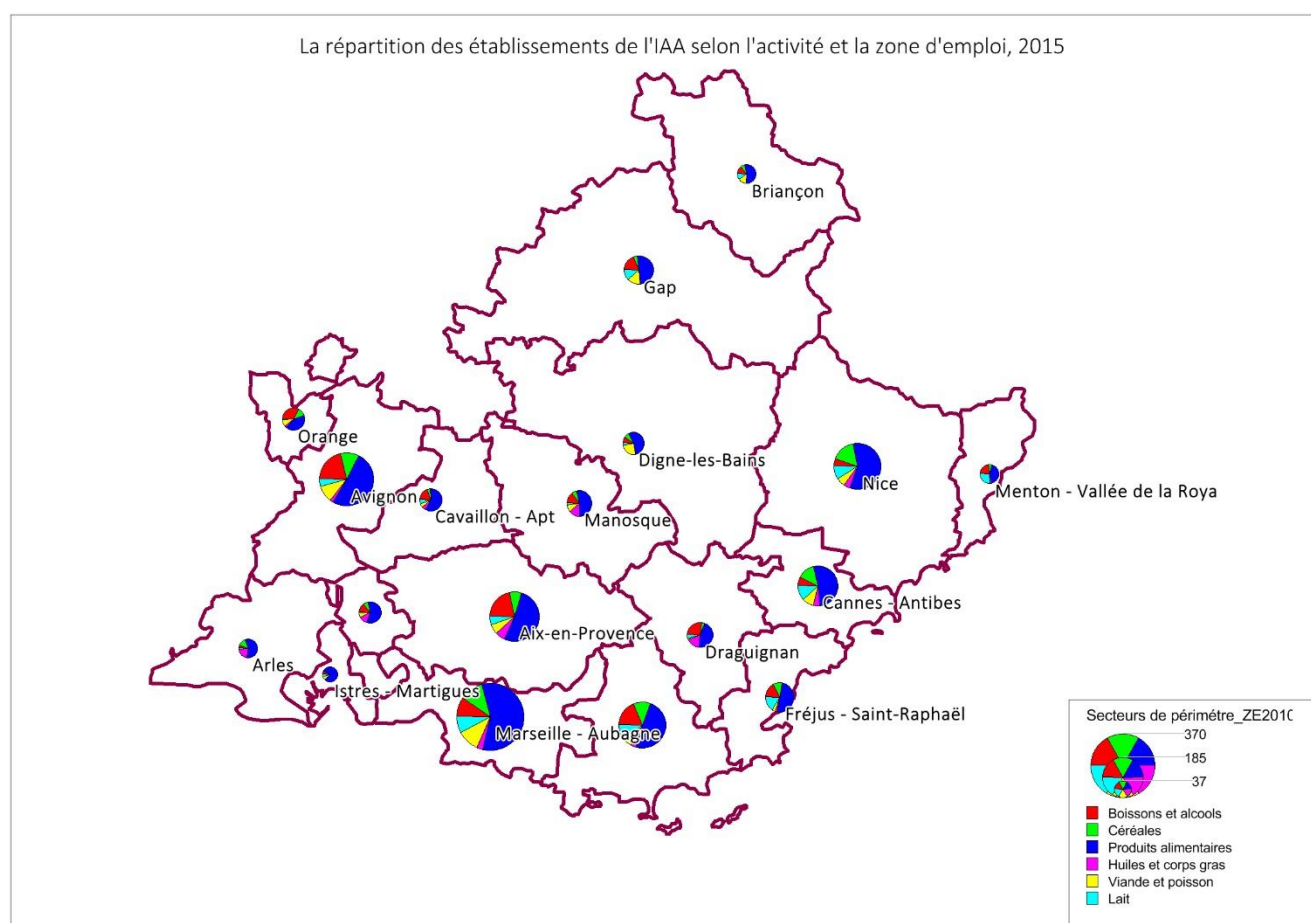
Source : Diane +, bureau Van Dijk -11/2015

L'agroalimentaire est principalement représenté par les activités de fabrication de produits alimentaires élaborés, 29% (soit 615 établissements), et la fabrication de produits alimentaires divers, 23% (soit 476 établissements). Arrivent ensuite la fabrication de boissons et alcools et la fabrication de produits à base de céréales, respectivement 324 et 221 établissements.

Parmi ces grandes familles du secteur de l'industrie agroalimentaire certaines activités dominent en nombre d'établissements, caractérisant l'économie de PACA. Les activités les plus représentées sont :

- La fabrication de plats préparés et autres produits alimentaires (450 établissements). Ces structures sont très présentes, globalement dans l'ensemble des territoires français et rassemblent notamment les activités de fabrication de plats préparés mais aussi de snack et pizzeria.
- La vinification (205 établissements), en effet la filière vini-viticole est fortement développée en PACA avec l'ensemble des maillons de la chaîne qui y sont représentés
- La fabrication de biscuits, biscottes et pâtisserie de conservation (176 établissements)
- La fabrication de cacao, chocolat et de production de confiserie (176 établissements)
- La fabrication de glaces et sorbets (136 établissements). Ces industries mettent en avant, notamment, le côté touristique de la région.

L'ensemble de ces activités illustrent la diversité de produits qui existent au sein de la région PACA, des plats préparés au cacao en passant par le vin.



Source : Diane +, bureau Van Dijk -11/2015

NB Carte : les activités ont été regroupées au sein de la carte pour une meilleure visibilité des résultats

Cette dominance des activités de fabrication de produits alimentaires est visible sur l'ensemble des zones d'emploi de PACA. Quelques spécificités territoriales sont tout de même à noter avec une surreprésentation des activités de :

- fabrication de céréales pour les zones d'emploi de Nice et Cannes-Antibes
- fabrication de boissons et alcools pour Avignon, Aix-en-Provence, Draguignan et Orange.
- fabrication de produits alimentaire au sein de Marseille-Aubagne, Cannes-Antibes, Cavaillon-Apt, Salon-de-Provence.

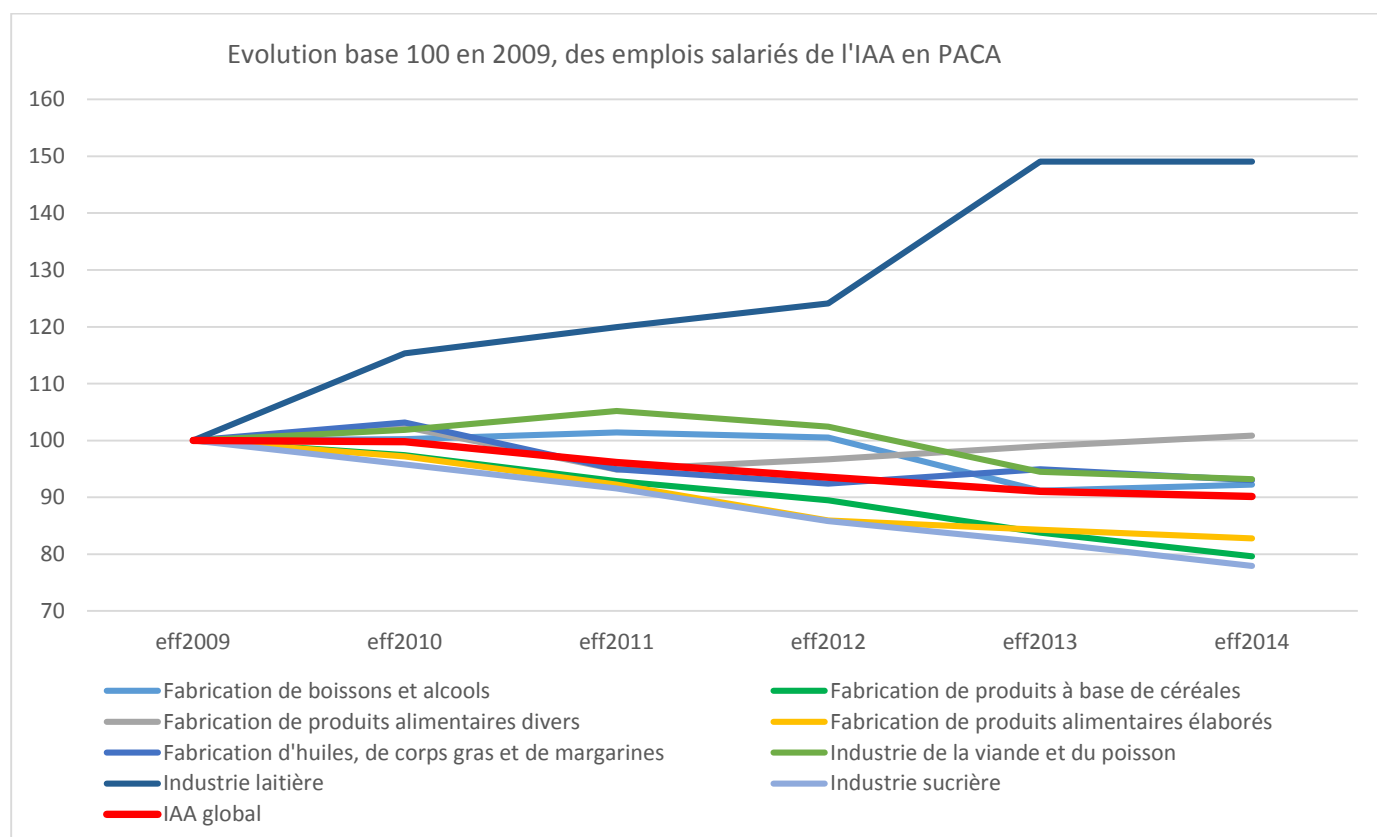
L'IAA est représentée en PACA par des structures plutôt « anciennes »

40% des industries de l'agroalimentaire ont été créées avant 2000 et 26% ont entre 5 et 10 années d'existence. Depuis 2010, chaque année en moyenne sont dénombrés 100 établissements supplémentaires, toujours actifs en 2015. Cela met en avant le « dynamisme » de la filière. Certes, bon nombre d'entreprises sont implantées depuis longtemps sur le territoire mais chaque année, le stock d'entreprise de l'IAA ne cesse d'augmenter.

Des établissements de petites tailles

Parmi ces établissements de l'IAA, un peu plus de 50% sont sans salarié et près d'un tiers ont entre 1 et 10 salariés, ce qui correspond à la structure du tissu économique de PACA. Sont à noter tout de même, 27 établissements de grande taille avec au moins 100 salariés, dont la moitié d'entre eux sont implantés au sein de la zone d'emploi d'Avignon, et font référence pour la plupart aux activités de production de produits alimentaires élaborés.

En 2014, selon l'URSSAF les établissements de l'IAA en PACA emploient 12 332 salariés, soit 10% des salariés de l'industrie manufacturière et 1% de l'ensemble de l'économie. Tout comme les établissements, ce sont les secteurs de l'alimentation (fabrication de produits alimentaires élaborés et divers) qui sont les plus employeurs avec environ 6 800 emplois salariés en 2014, soit 55% des effectifs totaux de l'IAA.



Source : URSSAF - ACOSS

Depuis 2009, l'ensemble du secteur a perdu près de 1 350 emplois salariés comme cela se voit sur le graphique avec la courbe rouge. Seul le secteur de l'industrie laitière est sans cesse en augmentation passant de 260 salariés en 2009 à près de 400 en 2014.

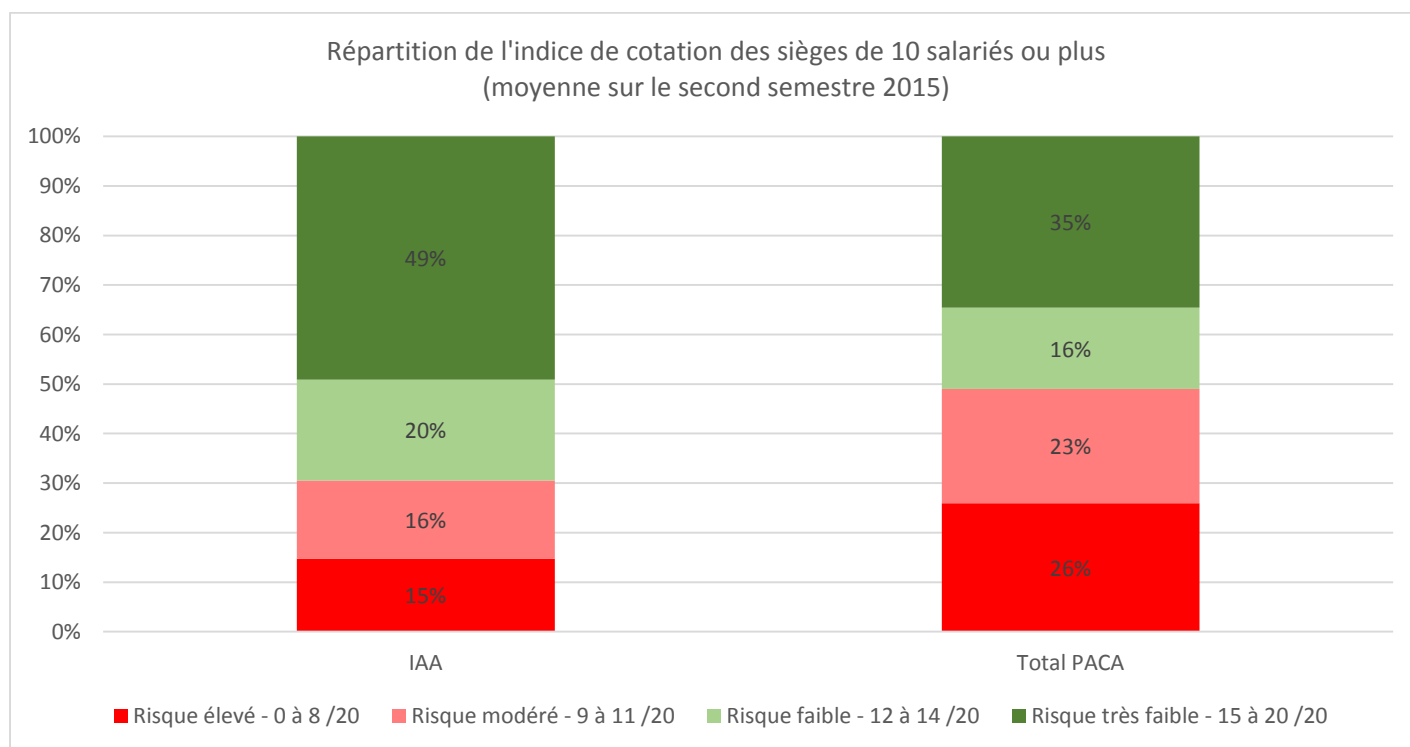
Afin de regarder la conjoncture de ce secteur des industries agroalimentaires, sont utilisés dans la partie suivante des indicateurs issus du partenariat « Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA » (2SEPACA).

La démarche 2SEPACA associe la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le réseau des CCI de la région, les agences d'urbanisme de Marseille (Agam), d'Aix-en-Provence (AUPA) et de Toulon (AUDAT), ainsi que la ville de Marseille. L'objectif est d'apporter un éclairage particulier sur la santé économique des entreprises de PACA. Les éléments issus de cette démarche s'appuient sur des données bilanciellles qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Cette analyse porte uniquement sur les établissements sièges de 10 salariés ou plus du secteur, soit 214 unités.

Score moyen des entreprises au second semestre 2015

Le score ou cotation de l'entreprise : le score Altares (note sur 20) est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.



Source : 2SEPACA – 2nd semestre 2015

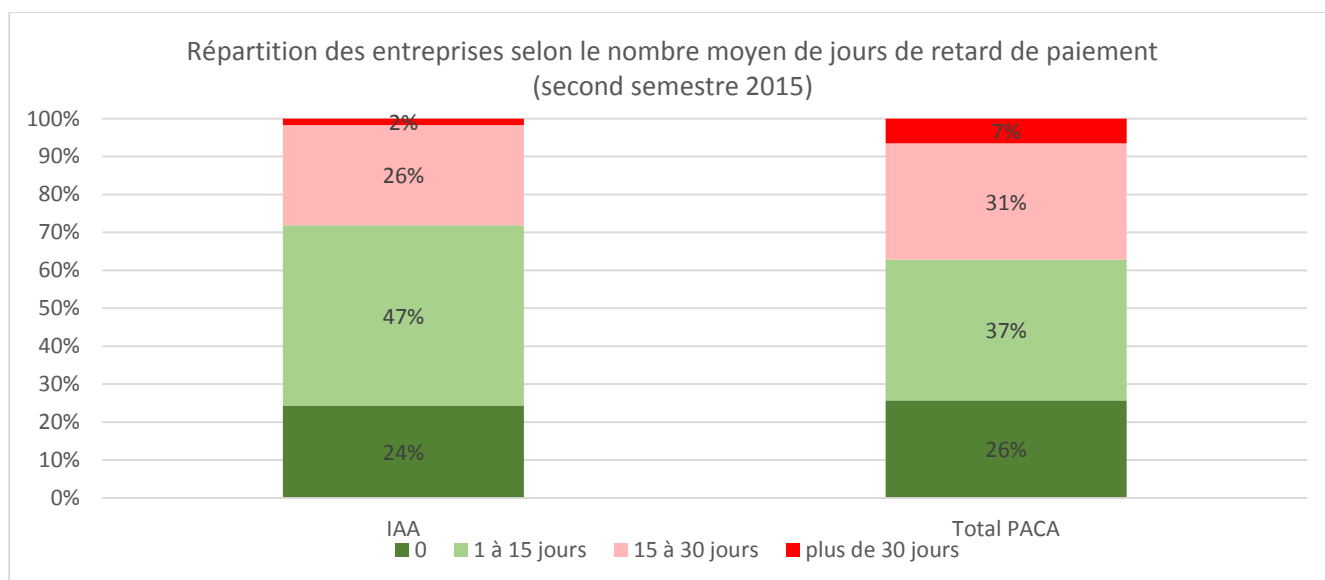
Le graphique ci-dessus met en avant la conjoncture sur le second semestre 2015 des entreprises sièges de 10 salariés ou plus en PACA.

L'IAA en PACA, à partir de l'échantillon analysé, semble être plutôt en « bonne santé » à partir de l'indice de cotation. En effet par rapport à la moyenne du tissu économique régional (Total PACA) la part des entreprises de l'IAA ayant un

risque très faible de défaillance à un an est de 49% (contre 35% pour PACA). De même pour **le risque très élevé** de défaillance, le secteur de l'IAA est moins impacté avec seulement 15% de ses entreprises contre 26% pour PACA.

Les retards de paiement moyens au second semestre 2015, des entreprises sièges de 10 salariés ou plus

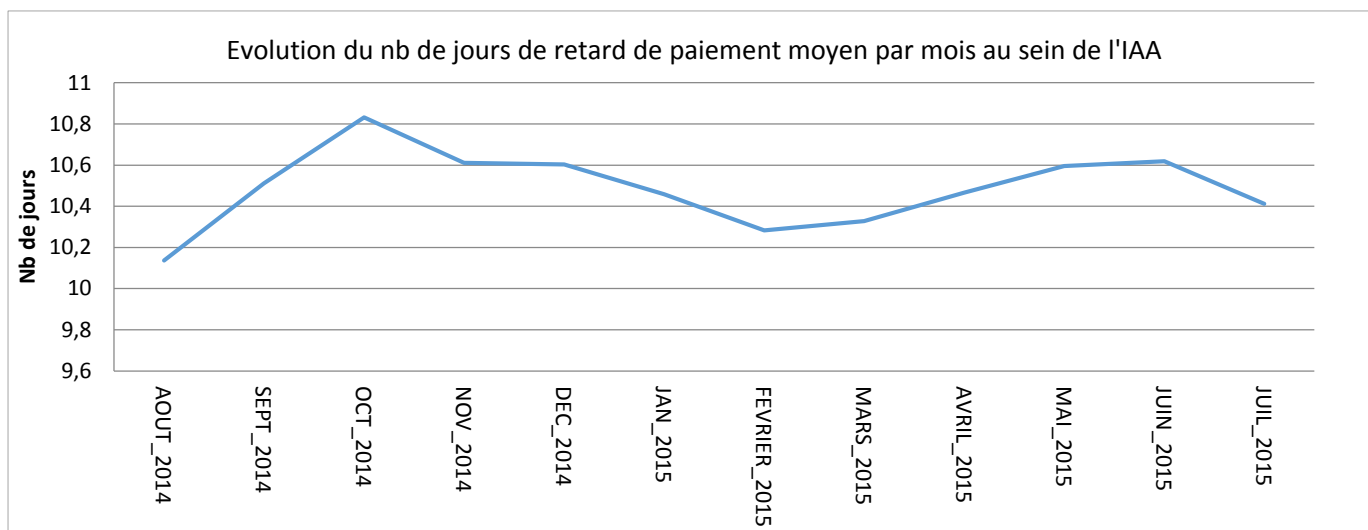
Le retard de paiement (Paydex) : valeur synthétique exprimée en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel. Il faut qu'au moins trois fournisseurs transmettent les informations nécessaires. Un retard de paiement peut être négatif si l'entreprise paie en avance. Les délais de paiement inter-entreprises sont plafonnés à 60 jours après l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois, sauf dérogations. Le Paydex moyen est le rapport de la somme des jours de retard des entreprises au nombre d'entreprises de cet échantillon.



Source : 2SEPACA – 2nd semestre 2015

Cet indicateur corrobore l'état de la conjoncture du secteur des IAA vu précédemment avec la cotation. Le secteur se porte mieux que la moyenne régionale, seuls **2% des sièges de l'IAA paient leurs fournisseurs avec plus 30 jours de retard**, soit 5 points de moins qu'à l'échelle régionale. Il en est de même si on regarde les industries payant leurs fournisseurs avec **moins de 15 jours de retard, cela correspond à plus de 70%** de l'agroalimentaire contre un peu plus de 60% pour la moyenne régionale, tous secteurs confondus.

L'évolution des retards de paiement a été faite à partir d'un échantillon (130 sièges de l'IAA, dont les données étaient disponibles sur les 12 derniers mois).



Source : 2SEPACA – 2nd semestre 2015

L'évolution du nombre de jours de retard de paiement des entreprises au sein de l'IAA, montre que la conjoncture économique est relativement stable. En une année, le retard moyen est passé de 10.1 jours à 10.4, après une légère augmentation à la fin de l'été 2014. A l'échelle régionale, le nombre de jours moyen de retard de paiement des entreprises sièges s'élève à 13.5 au second semestre 2015 (selon le 4^{ème} tableau de bord de 2SEPACA), valeur nettement supérieure à celle observée dans l'industrie agroalimentaire.

En conclusion, ce secteur est plutôt dynamique puisque depuis 2009 le nombre d'entreprise qui le composent ne cesse d'augmenter. Ce tissu est surtout constitué de petits établissements mais il est tout de même doté de 27 industries de 100 salariés ou plus, dont notamment HARIBO RICQLES ZAN à Marseille, COCA-COLA aux Pennes Mirabeau et à Signes ou encore L'EUROPEENNE D'EMBOUTEILLAGE à Châteauneuf de Gadagne.

L'évolution de l'emploi salarié ne suit pas réellement l'évolution des établissements, principalement du fait d'un tissu constitué de beaucoup d'établissements sans salarié ou de Très Petites Entreprises. En effet depuis 2009, est visible une diminution de près de 1350 salariés au sein de l'IAA, soit une baisse d'environ 15%. Cette diminution d'effectifs salariés, est aussi le signe de gains de productivité et conduit à des situations en moyenne plus saines que l'ensemble du tissu économique régional. Les indicateurs issus du partenariat 2SEPACA le montrent bien, puisque, que ce soit la cotation ou les retards de paiements, ils traduisent en moyenne une meilleure santé financière au sein du secteur de l'agroalimentaire que dans l'ensemble de l'économie de la Région.

Cependant, la plus grande solidité financière des firmes de l'agro-alimentaire s'est faite en arbitrants en défaveur de l'emploi, les gains de productivité recherchés étant le résultat, selon la logique « traditionnelle », d'une diminution des coûts de main-d'œuvre.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE

